

COMMUNE LE SUBDRAY

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés
que le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire

le mardi 2 Décembre 2025 à 19h00 à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 Septembre 2025
2. Convention relative au service de fourrière animale 2026
3. Opération « Mise aux normes et réaménagement du restaurant La Forge » : Autorisation à déposer une demande de subvention au titre de la DETR
4. Révision des tarifs communaux : Locations de salles, concessions au cimetière
5. Investissement 2026 : Autorisations de paiement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2025
6. Subvention exceptionnelle à l'association Z'AS
7. Programme des coupes à asséoir en 2026, en forêt communale relevant du régime forestier
8. Adhésion à la convention de participation pour le risque « Santé » proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, du Loir-et-Cher aux agents territoriaux
9. Organisation du temps de travail des différents services communaux
10. Décisions du Maire
11. Informations diverses
12. Questions diverses

Le Subdray, le 24 Novembre 2025



Le Maire,

Bruno FOUCHET